

**Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration du Réseau Parents du RÉPAQ
tenue le mardi 29 juin à 19 h
à l'École Rose-des-Vents de Montréal**

Sont présents:

1. Michel Fournier, **président du réseau parents**
 2. Nancy Mercier, représentante de l'école **Rose-des-Vents** (Montréal) et **trésorière du réseau parents**
 3. Danielle Latour, représentante de l'école **Des Quatre-Saisons** (St-Hubert) et **secrétaire du réseau parents**
 4. Michèle Désilets, **réceptionniste du RÉPAQ**
 5. Violaine Gagnon, parent substitut de l'école Rose-des-Vents (Montréal)
 6. Geneviève Lampron, représentante de l'école **Tourterelle** (Brossard)
 7. Isabelle Michaud, représentante de l'école **L'Odysée** (Mont-Tremblant)
 8. Johanne Bélisle, représentante de l'école **Des Trois-Sources** (Châteauguay)
 9. Martine Delorme, représentante de l'école **La Fourmière** (Saint-Jérôme)
 10. Josée Lavoie, représentante de l'école **La Tortue-des-Bois** (Saint-Mathieu-du-Parc)
 11. Marcel Beaulieu, représentant de l'école **Albatros** (Montréal-Anjou)
 12. Magalie Paré, représentante de l'école **Élan** (Montréal)
 13. Didier Jauffred, représentant de l'école **Le Sentier** (Boisbriand)
 14. Marie-Josée Campbell, parent substitut de l'école **Le Sentier** (Boisbriand)
 15. Ketly Mathurin, membre individuel (Montréal)
 16. Graham Weeks, membre individuel (Montréal)
-

1. Mot de bienvenue

Nancy Mercier et Violaine Gagnon qui nous reçoivent à l'école Rose-des-Vents nous souhaitent la bienvenue; il est 19 h 15.

Michel Fournier, président, constate le quorum (10 écoles représentées pour 16 membres présents).

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Michaud, appuyé par Marcel Beaulieu, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la rencontre du 30 avril 2010;
4. Mobilité du personnel – École Étoile Filante;
5. Bulletin unique;
6. Structure du Réseau Parents – Participation, organisation, implication;
7. Micro tour de table;
8. Comités – Ateliers;
 - 8.1. Comité communications – Site Internet;
 - 8.2. Comité de veille;
 - 8.3. Structure;
 - 8.4. Soirée thématique – Suivi;
 - 8.5. Vigilance bulletin scolaire – Suivi;
9. Divers;
 - 9.1. Prochaine rencontre;
10. Levée de la rencontre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

3. Approbation et suivi du procès-verbal de la rencontre du 30 avril 2010

Il est proposé par Magalie Paré, appuyé par Nancy Mercier que le procès-verbal de la réunion régulière du 30 avril 2010 soit adopté tel que déposé (*version finale datée du 19 juin 2010*).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

4. Mobilité du personnel – École Étoile Filante

Deux enseignants du même cycle qui ont un statut de temporaire, risquent de perdre leur poste pour l'année qui vient. Le milieu s'est mobilisé et une soixantaine de parents ont fait part de leur mécontentement à ce sujet dans autant de lettres adressées à la Commission scolaire ainsi qu'à la Ministre de l'éducation. Le RÉPAQ a donné son appui à la démarche entamée par l'école. Même si la Commission scolaire se verra dans l'obligation de suivre les procédures établies quant à l'attribution de ces postes, Michel Fournier mentionne qu'une telle mobilisation envoie un message clair à la Ministre quant à la précarité d'emploi des enseignants temporaires vraiment intéressés à travailler en milieu alternatif.

5. Bulletin unique

Marie-Josée Campbell explique que plusieurs directeurs se sont entretenus en conférence téléphonique avec un sous-ministre du MELS, lequel a assuré verbalement que les écoles alternatives verront leurs demandes de dérogation antérieures concernant le bulletin chiffré reconnues pour déroger aussi au bulletin unique si le projet de loi est adopté. Marie-Josée précise que le RÉPAQ a l'intention de demander une confirmation écrite à cet effet.

Elle nous mentionne que 15 écoles du RÉPAQ ont pu déroger au bulletin chiffré en vertu de l'article 240 de la LIP, qui leur donne un statut d'école établie aux fins d'un projet particulier, et que les autres écoles alternatives n'ayant pas ce statut ont invoqué l'article 222, lequel permet aux commissions scolaires de déroger à une disposition du régime pédagogique pour favoriser la réalisation d'un projet pédagogique particulier applicable à un groupe d'élèves.

*Marie-Josée rappelle la tenue de **la réunion du lundi 5 juillet** au sujet du **bulletin unique** qui devrait regrouper des directions, enseignants, parents et intervenants du RÉPAQ dans le but de discuter et uniformiser nos actions à venir; **il y a encore place pour des parents intéressés à participer... surveillez vos courriels.***

6. Structure du Réseau Parents – Participation, organisation, implication

Un tour de table permet aux membres de s'exprimer sur le sujet et suite aux nombreuses interventions, la conclusion suivante est établie :

Mission : *la mission du Réseau Parents du RÉPAQ doit être établie*

(ex. assurer échanges entre parents des écoles, devenir comité aviseur parents pour le RÉPAQ, mobilisation lors d'enjeux politiques si nécessaire)

Trousse d'information: *un document (ou trousse d'information) doit être remis aux membres pour faciliter leur discours et le recrutement de nouveaux membres lors des assemblées générales annuelles dans leurs écoles.*

Mandat de 2 ans : *Les représentants doivent accepter d'être en poste pour 2 ans.*

Animateur : *Un animateur est souhaité pour la préparation et l'animation des réunions.*

Thèmes : *Un thème de discussion différent pour chaque rencontre est souhaité.*

Autres suggestions :

- Qu'un sondage soit effectué auprès des membres quant à la pertinence de tenir nos réunions le vendredi.
- Tenir l'Assemblée générale annuelle en soirée et conserver 1 samedi par année pour mener des discussions de fond et en profiter pour possiblement visiter des écoles de région plus éloignée de Montréal.
- Songer au nombre de rencontres nécessaires durant l'année.

Publication d'un bulletin :

Graham Weeks se propose pour la rédaction d'un bulletin d'au plus 2 pages à raison de 4 publications maximum par année. Tel que déjà discuté, le bulletin sera envoyé à chacun des membres qui décideront eux-mêmes du mode de distribution dans leurs écoles.

Voici l'adresse courriel de Graham : grahamthomasweeks@gmail.com

Échéancier :

13 août au plus tard	Envoi de suggestions (culture d'école, projet particulier de notre école, témoignages de parents, etc.). À noter que le 1 ^{er} bulletin pourra servir en tant que document d'information en vue des assemblées générales des écoles.
17 août	Graham nous fait parvenir un brouillon
25 août au plus tard	Envoyer nos commentaires à Graham
27 août	Graham nous achemine la version finale du bulletin, format PDF

7. Micro tour de table

Le tour de table a été utilisé pour discuter de la structure du Réseau Parents et on précise que ce dernier deviendrait thématique dans la structure souhaitée pour l'avenir.

8. Comités – Ateliers

8.1. **Comité Communications** : aucun nouveau développement.

8.2. **Comité de Veille** : Magalie Paré donne les résultats du sondage qu'elle a réalisé auprès des directions au sujet de la stabilité de la clientèle.

- 12 écoles ont répondu au sondage
- 6 écoles se disent intéressées à partager leurs idées sur la question
- En majorité, les écoles ne trouvent pas la situation problématique.
- Donc, en raison de l'unicité de la situation à son école (Élan) où plusieurs élèves quittent au 3^e cycle pour une école offrant un programme intensif en anglais, Magalie reviendra sur le sujet spécifiquement dans son école.

8.3. **Structure** : aucun nouveau développement.

8.4. **Soirée thématique - suivie** : au nom du Réseau Parents du RÉPAQ, Michèle Désilets a fait parvenir une lettre de félicitations à Jelena Holland pour la merveilleuse soirée thématique sur le passage au secondaire vécue à l'école Élan le 9 mars dernier.

8.5. **Vigilance bulletin scolaire – suivie** : aucun nouveau développement.

9. Divers

9.1 Prochaine rencontre :

Thème établi : Définir la Mission du Réseau Parents du Répaq

Date Vendredi 1^{er} octobre 2010

Heure 19 h

Lieu École La Fourmilière – Saint-Jérôme (**À CONFIRMER**)

10. **Levée de la rencontre** : l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 40.

Danielle Latour

Secrétaire du Réseau Parents du RÉPAQ